

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1962)
Heft: 3

Artikel: Du côté des fibres chimiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du côté des fibres chimiques

Deuxième congrès mondial du C.I.R.F.S.

(Comité international de la rayonne et des fibres synthétiques)

Cette importante manifestation a réuni à Londres, au début de mai, 3500 délégués, représentant 38 pays de toutes les parties du monde et 25 % de la production

textile mondiale. Il fut ouvert solennellement par la Reine mère Elisabeth d'Angleterre alors que c'est le Premier anglais M. MacMillan qui en prononça la clôture. Parmi les 84 personnes représentant la Suisse, nommons spécialement MM. Ch. Gamper, membre du comité international (C.I.R.F.S.), Th. Grauer, président, et Zandralli, directeur de l'Association des fabricants suisses de soie artificielle, Hopff et Zollinger, professeurs à l'Ecole polytechnique



M. Ch. Gamper, président du comité national suisse, membre du C.I.R.F.S., est présenté à la Reine mère Elisabeth.

fédérale, professeur Engeler, directeur de l'Institut fédéral d'essais des matériaux à Saint-Gall, ainsi que de nombreuses autres personnalités appartenant à toutes les branches de la production textile suisse.

Nous ne voulons pas reproduire ni analyser ici les sept résolutions votées par le Congrès; nous désirons simplement en citer quelques points concernant le commerce des produits terminés.

«... Considérant que le détaillant textile, surtout dans les grands magasins, est en contact étroit avec le public



La Reine mère Elisabeth quitte la salle du Congrès au Royal Albert Hall après son discours inaugural

et donc à même d'interpréter les désirs de la clientèle, le Congrès recommande aux producteurs de fibres artificielles et synthétiques de coopérer plus étroitement avec les détaillants, en corrélation avec les fabricants et confectionneurs. Une attention particulière doit être accordée à la qualité et à l'usage, et en vue de satisfaire des exigences de plus en plus précises des consommateurs... » (Résolution 3). « Les conférences techniques... ont attiré l'attention sur les progrès énormes réalisés

récemment par tous les secteurs de l'industrie textile. Des exemples couvrant une gamme très vaste d'utilisations textiles ont démontré ce que l'on pouvait attendre de recherches et d'applications réalisées en commun par les producteurs de fibres chimiques et leurs clients... Il y a place pour des réalisations plus vastes, et le Congrès attire l'attention particulièrement sur les procédés nouveaux, tels que l'emploi de fils gonflés, de l'agglomération de fibres en tissus dits « non tissés », ainsi que sur les domaines des mélanges de fibres, des achèvements spéciaux, des laminés et surtout le problème de la technique de l'habillement (en particulier pour la facilité d'entretien)... » (Résolution 5). « Les discussions ont attiré l'attention sur le problème de la terminologie des fibres, et les difficultés pouvant résulter pour le consommateur du fait de l'existence de nombreuses dénominations. A ceci se rattache le souci de renseigner le consommateur par un étiquetage d'entretien... L'étiquetage d'entretien doit être mis au point en relation avec les fabricants d'appareils ménagers, les fabricants de détergents et les confectionneurs, et doit encourager le consommateur à se fier à la qualité et au service à attendre d'articles portant une marque de fabrique réputée. » (Résolution 7).

Il est déjà possible de prévoir, au lendemain du deuxième Congrès mondial du C.I.R.F.S., que l'année 1962 sera une nouvelle année record pour la production mondiale des fibres chimiques, qui dépassera, tant pour les textiles artificiels que pour les textiles synthétiques, les chiffres records de 1961.

